

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

LE MÉTIER

L'Éducateur Spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

LES MISSIONS

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes qui ont des déficiences, qu'elles soient physiques ou psychiques, des troubles du comportement ou encore, qui ont des difficultés d'insertion.

Son intervention doit leur permettre de préserver ou de renforcer leur autonomie, de développer leurs capacités à vivre en société. Il peut aussi agir dans le cadre d'actions de prévention.

L'éducateur spécialisé exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle.

DIPLOME D'ÉTAT
NIV. 6

ÉLIGIBLE
AU CPF

88%

de réussite
promotion 2019

97%

d'insertion
promotion 2019

CONDITION D'ACCÈS

Diplôme, certificat ou titre de niveau 4

FRAIS D'INSCRIPTIONS ET FORMATION

Plus de détails sur notre site internet

CONTACTS

Pôle Accueil et
Orientation

04 92 07 77 97
info@iests.com

DÉPARTEMENT

**ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE**

LIEUX D'INTERVENTION

L'Éducateur Spécialisé intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

LA FORMATION

La formation préparant au Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé se déroule sur trois ans.

- Elle comporte **1450 heures** d'enseignement théorique et **2 100 heures** de formation pratique (**60 semaines**), sous forme de stages.
- Un des stages peut être réalisé à l'étranger.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (D.F.). Il est intimement articulé à la formation pratique, qui se déroule sous la forme de stages au sein de sites qualifiants. C'est donc dans le cadre d'une pédagogie de l'alternance que la formation est organisée, et cela d'après le « référentiel professionnel » (définition de la profession/ contexte de l'intervention, référentiel fonctions/ activités et référentiel de compétences) et sa déclinaison en quatre domaines de compétences auxquels sont associés quatre domaines de certification.

POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

PLUSIEURS VOIES D'ACCÈS EN FONCTION DE VOTRE STATUT :

- Formation financée par le Conseil Régional, dans la limite des places disponibles, pour les demandeurs d'emploi ou public en continuité de parcours scolaire.
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible aux contrats en alternance (sous réserve que vous trouviez un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

ACCÈS À LA FORMATION

- Contactez le Pôle Accueil et Orientation de l'IESTS qui étudiera avec vous votre projet de formation.



LES DOMAINES

- **DF1** : La relation éducative spécialisée (500h)
- **DF2** : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400h)
- **DF3** : Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle (300h)
- **DF4** : Dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (250h)

L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La carrière d'éducateur spécialisé peut évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement telles que :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention (**CAFERUIS**)
- Diplôme d'État de Médiateur Familial (**DEMF**)
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (**DEIS**)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissements ou de Service d'intervention sociale (**CAFDES**)

